

Intitulé du module		Module libre						2025-2026	
1		Accueillir et accompagner des personnes ayant vécu une expérience traumatique							
Code		Type de formation *							
T.TS.SO359.ML766.F.25		<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres		
Niveau		Caractéristique		Type de module		Organisation temporelle			
<input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé		<input type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO		<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire		<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres			
2 Organisation									
Crédits ECTS *				Langue(s)					
3 ECTS				<input checked="" type="checkbox"/> français					
Volée PT 2024									
Semaine 8 à 12									
Jeudi									
3 Prérequis									
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre									
Autres prérequis									
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *									
<u>Compétences</u> 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés. 4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.									
<u>Objectifs</u> Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d': - Définir et expliquer les notions théoriques fondamentales liées aux psychotraumatismes ; - Nommer et expliquer les symptômes typiques d'un trouble de stress post traumatique ; - Décrire les conséquences potentielles sur les liens d'attachement et les compétences parentales ; - Définir le concept de résilience et présenter au moins une méthode thérapeutique ; - Identifier et décrire les enjeux pour l'intervention socio-éducative, notamment en matière de posture professionnelle ; - Identifier et décrire les indices d'une intervention sensible au trauma - Définir et expliquer les risques de fatigue compassionnelle et de traumatisme vicariant pour les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales.									
5 Contenu et formes d'enseignement *									
L'évolution des connaissances dans les domaines de la psychologie et des neurosciences nous permet de prendre la mesure de l'impact des psychotraumatismes sur le développement humain tout au long de la vie, voire									

même au-delà, pour les générations suivantes.

Les psychotraumatismes peuvent modifier le fonctionnement des individus, leur santé psychique et physique, leur mode d'attachement, leurs relations familiales, conjugales et sociales, leur vision du monde.

En conséquence, l'objectif principal du module est que les étudiant·es soient en capacité de construire une action socio-éducative sensible au trauma.

Les modalités pédagogiques seront diversifiées. Elles comprendront des présentations magistrales de notions théoriques, illustrées par des supports audios et vidéo. Nous nous référerons aussi bien à de la littérature scientifique qu'à de la littérature grise. Nous discuterons de cas pratiques et des spécialistes du terrain partageront leur expérience.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation du module prendra la forme d'un travail de validation écrit en binôme, voire en trinôme, (**délai le jeudi 16 avril 2026, semaine 16**), qui permettra de vérifier la capacité des étudiant·es à tisser des liens entre les notions théoriques vues en cours et des illustrations pratiques. Des précisions seront données le premier jour du module et déposées sur la plateforme Moodle.

Les étudiant·es s'engageront à fournir un travail personnel, excluant l'usage de l'intelligence artificielle, hormis pour la correction de l'orthographe et les reformulations (le cas échéant, cela doit être dûment annoncé, selon les consignes du F1).

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire et constitue un prérequis pour la validation du module. En cas d'absence, l'étudiant·e fournira à la responsable de module un justificatif, et ceci dès la connaissance de l'absence (certificat médical, convocation officielle, etc).

En cas d'absence non justifiée ou d'absence supérieure à 75% du nombre total de périodes d'enseignement du module, l'étudiant·e ne pourra pas valider le module ni bénéficier des modalités de répétition. Il ou elle devra refaire un module libre l'année académique suivante.

100% de présence effective aux périodes enseignement permettront d'obtenir 2 points bonus.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note "non acquis", une possibilité de répétition est proposée :

Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2^e session prévue durant la même année académique, soit : la production d'un nouveau travail écrit de validation, à remettre **le jeudi 4 juin 2026 (semaine 25)** selon les consignes qui seront transmises par la responsable de module aux personnes concernées.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation**Remarques**

Un double échec à un module libre ne conduit pas à une exclusion de la filière, l'étudiant·e sera tenu·e de refaire un (autre) module libre durant l'année académique suivante.

9 Bibliographie

Une liste sera mise à disposition des étudiant·es durant le module.

Nom de la ou du responsable de module *

BROSSY Joëlle

Descriptif validé le *

14 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle